

Ecrit par Echo du Mardi le 7 avril 2025

VROOM DAMAGE



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 13 décembre 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 7 avril 2025 sous réserves d'incidents

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 27/03/2025, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : VROOM DAMAGE

Forme : SAS

Capital social : 14 €

Siège social : ZA LE PIOL 459 ALLEE ALAIN RIMBERT, 84380 MAZAN

Objet social : L'achat, vente et import-export de véhicules accidentés et d'occasion, La revente de pièces détachées automobiles, Toute activité annexe liée au commerce automobile

Président : M. Firas DAALOUL demeurant 322 allee de l yeuse, 84200 CARPENTRAS

Directeur Général : M. Elies ADJA demeurant 2 Boulevard des boettes, 84200 CARPENTRAS

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts. Toute cession d'actions est soumise à l'accord des deux associés. Si un associé veut quitter la société, il doit proposer ses parts à l'autre en priorité.

Ecrit par Echo du Mardi le 7 avril 2025

Clause d'admission : Décisions courantes : Le Président agit seul. - Décisions importantes (modification des statuts, vente d'actions, investissement, embauche) : Accord des 2 associés (50/50) requis. En cas de blocage (désaccord 50/50) : - Un médiateur peut être désigné pour arbitrer. - Possibilité de prévoir une clause de rachat d'actions en cas de départ d'un associé

Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de AVIGNON